

# UN TEMPS DE RÉFLEXION

SEPTEMBRE 2007 | VOLUME XIII, NUMÉRO 3

## L'HISTOIRE SE RÉPÈTE, LES CRISES FINANCIÈRES AUSSI...



**JEAN-PIERRE TREMBLAY**  
Vice-président exécutif

### Fonds revenu mensuel FMOQ : un an déjà !

Lancé le 6 octobre 2006, le Fonds revenu mensuel FMOQ aura bientôt un an. L'objectif principal de ce Fonds est de procurer un revenu mensuel relativement constant. C'est la firme Gestion Fiera Capital inc. qui s'est vu confier le mandat de gérer le portefeuille de ce Fonds qui connaît un franc succès, tant en terme de participation que de rendement. En effet, après 11 mois d'existence, il se classe dans le premier quartile des fonds de revenu mensuel de même nature. Pour de plus amples renseignements, consultez le *Prospectus* et la *Notice annuelle* de ce Fonds. Ces deux documents d'information sont disponibles dans notre site Internet ([www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com)) ou dans celui du Système électronique de données, d'analyse et de recherche ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Rappel concernant le formulaire *Autorisation limitée au nom du client*

Au printemps dernier, nous avons communiqué avec vous afin de vous transmettre le formulaire *Autorisation limitée au nom du client* qui permet de continuer à faire des transactions avec nous par téléphone ou par voie électronique. Si vous n'avez pas retourné ce formulaire dûment rempli et signé, nous serons légalement tenus de vous demander un document signé de votre part pour toute demande de rachat de vos Fonds, que ce soit pour un encaissement ou pour un simple

réinvestissement dans un autre Fonds. Il est donc très important que vous nous retourniez ce formulaire le plus rapidement possible, afin d'éviter tout délai éventuel dans l'exécution de vos transactions. Si vous n'avez plus ce formulaire en main, communiquez avec votre conseiller des Fonds FMOQ ou rendez vous dans notre site Internet ([www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com)), plus précisément dans la sous-section « Formulaires » de la section « Les Fonds FMOQ », afin d'en imprimer une copie. Merci de votre collaboration.

### Une révision de votre portefeuille est-elle de mise ?

Les divers marchés boursiers, les perspectives économiques et les taux de change ont fortement évolué au cours des neuf premiers mois de l'année. Il est donc fort possible que la répartition de votre portefeuille (classes d'actif, pays) ne soit plus adéquate. Pourquoi ne pas effectuer une révision en profondeur avec l'aide de nos conseillers chevronnés ? Ils sont reconnus pour leur expertise et leur neutralité. Profitez-en !

### La pratique médicale en société, est-ce profitable pour vous ?

Tel que nous vous l'annoncions dans un précédent numéro, l'exercice de la profession médicale au sein d'une société incorporée est possible depuis mars dernier. Vous désirez savoir si cette nouvelle opportunité est intéressante et profitable pour vous ?

### DANS CE NUMÉRO...

|  |   |
|--|---|
| Pensez-y   | 3 |
| Les crises se succèdent et se ressemblent...       | 4 |
| Amplitude de la correction – été 2007              | 5 |
| L'histoire en capsule                              | 5 |
| Survol des marchés financiers                      | 6 |
| Rendements annuels composés                        | 7 |
| Valeurs unitaires des parts                        | 7 |
| Frais de gestion                                   | 7 |
| Fluctuations des marchés boursiers et obligataires | 7 |
| Offre globale de produits et services              | 8 |
| Pour nous joindre                                  | 8 |

Suite à la page 2



ACTIFS EN SANTÉ

Notre service de planification financière est à votre disposition pour une analyse sommaire de votre situation personnelle à cet égard. Moyennant des honoraires modiques, vous serez en mesure de prendre une décision éclairée quant à la décision ou non d'emprunter la voie de l'incorporation. Pour ce faire, communiquez avec notre service de planification financière.

Vous désirez de plus amples renseignements sur ce sujet? Visionnez la conférence disponible dans notre site Internet ([www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)), après avoir obtenu votre mot de passe, en communiquant avec nous.

### Les Fonds FMOQ et les effets de commerce structurés adossés à des créances

Au cours du dernier trimestre, les marchés financiers ont vécu une crise de liquidité en ce qui a trait aux effets de commerce structurés. Pour mieux comprendre la nature de cette crise, je vous invite à lire l'article sur le sujet publié dans les pages suivantes. Alors que certains fonds communs de placement, dont ceux d'importantes institutions financières, détenaient plus de 30 % dans ce type de placement, le Fonds monétaire FMOQ, lui, en détenait pour une valeur de moins de 2 % de la valeur marchande de ses actifs. En raison de cette faible proportion, et compte tenu de la qualité des créances sous-jacentes à ce titre et des solutions proposées par les différents intervenants des marchés des capitaux, nous sommes confiants de récupérer la totalité de cet investissement à moyen terme.

### Classement des Fonds FMOQ

Comment se classent les Fonds FMOQ par rapport aux autres fonds communs de placement de même nature? Si vous vous posez cette question, n'hésitez pas à vous rendre à la section « Les Fonds FMOQ » de notre site Internet ([www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)). Dans la sous-section « Performances », vous trouverez, en cliquant sur « Classement », celui de vos Fonds en regard de plusieurs fonds comparables. Ce classement est effectué par la firme indépendante d'actuaire AON, à partir des données produites par Morningstar. Outre le positionnement mensuel des Fonds,

vous y trouverez la description de l'univers de comparaison, le nombre de fonds composant cet univers, ainsi que des renseignements intéressants (par exemple, les rendements des différents quartiles, le classement précis du Fonds FMOQ concerné).

### Distribution des revenus et des gains en capital de fin d'année

Une fois de plus, les Fonds FMOQ procéderont en fin d'année, s'il y a lieu, à la distribution des revenus et gains en capital nets (diminués des pertes en capital). Comme en 2006, nous effectuerons cette distribution le premier vendredi suivant le 14 décembre, soit le 21 décembre 2007. En conséquence, les participants qui voudront faire des transactions avant cette opération devront nous en informer **avant midi, le 14 décembre**.

En plus d'accélérer les divers processus de fin d'année, une distribution plus hâtive permet aux participants qui le souhaitent d'effectuer, avant la fin de l'année, des transactions sur des titres de leur portefeuille qui présentent des pertes potentielles. De cette façon, ils peuvent réduire, voire annuler l'impact fiscal de cette distribution. Afin de vous aider dans cette planification fiscale, les montants distribués par part seront disponibles dans notre site Internet ([www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)) dès le 27 décembre, à midi. Nos conseillers sont disponibles pour vous guider à cet égard.

### Sauvons des arbres!

Nos systèmes informatiques ont récemment été modifiés de sorte qu'il vous est désormais possible d'accéder à votre *Relevé de placement* trimestriel dans la section « Accès à votre compte » de notre site Internet ([www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)), une section entièrement sécurisée et qui n'est accessible que par le détenteur du compte.

Ainsi, dès maintenant, tous les participants aux Fonds FMOQ qui ne souhaitent plus recevoir la version papier de leur *Relevé de placement* doivent compléter, signer et nous retourner, dans l'enveloppe-retour préaffranchie ci-jointe, le formulaire *Demande de cessation de réception de documents* ci-joint. Sur réception, nous cesserons l'envoi postal du *Relevé de placement*. Les participants à ce nouveau type de consultation du Relevé pourront

cliquer sur des hyperliens pour consulter la documentation normalement incluse dans l'envoi postal (ex. : bulletin *Information financière*).

Dans le même ordre d'idées, les participants aux Fonds FMOQ qui ne souhaitent plus recevoir d'*Avis de transactions* chaque fois qu'ils en effectuent une, peuvent profiter de l'occasion pour en faire la demande. Cette option peut être particulièrement intéressante pour les participants qui se prévalent des dépôts par prélèvements préautorisés.

Dorénavant, tous les participants inscrits à notre service de consultation du compte par le biais d'Internet recevront, au moment du dépôt de leur *Relevé de placement* dans le site, un message les informant de la disponibilité de ce document. Toutefois, tant qu'ils n'auront pas retourné le formulaire prescrit, les participants continueront de recevoir la version papier de leur Relevé et la documentation qui l'accompagne.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet ou si vous n'êtes pas déjà inscrit à notre service de consultation du compte par le biais d'Internet et que vous souhaitez vous prévaloir de cette opportunité « verte », veuillez consulter votre conseiller des Fonds FMOQ.

### Une politique environnementale pour les Fonds FMOQ

Les mesures précédemment décrites, de même que l'impression du présent bulletin sur un papier entièrement recyclé, sont des illustrations concrètes d'une volonté ferme de diminuer notre consommation de papier. Au cours de la prochaine année, nous comptons multiplier ces gestes et doter notre organisation d'une véritable politique environnementale.

### Programme de conférences hiver-printemps 2008

Notre programme de conférences sur divers sujets de nature économique et financière se poursuit. La prochaine saison s'amorcera en janvier, à Montréal et à Québec, par une conférence sur les perspectives économiques. Le contenu détaillé du programme de la saison vous sera transmis en novembre prochain. Nous espérons que vous serez des nôtres lors de ces soirées qui, de l'avis d'un grand nombre de participants, sont aussi agréables qu'instructives.

## Présents aux assemblées et aux congrès de formation

Encore cette année, nous participerons à toutes les assemblées des associations affiliées à la FMOQ, ainsi qu'à tous les congrès de formation continue de l'automne. Nous espérons avoir le plaisir de vous y rencontrer.



## Présents en région

Notre service en région est toujours disponible. Nos conseillers se déplacent régulièrement dans toutes les régions afin que vous puissiez les rencontrer. Les personnes de la région visitée sont informées à l'avance, par lettre, afin de pouvoir fixer un rendez-vous. Profitez de ce service très pratique et très apprécié !

## Salon Vision Show 2007 : nous y serons, venez nous voir !

C'est avec beaucoup de plaisir que nous participerons, les 5 et 6 octobre prochain, au Palais des congrès de Montréal, à l'édition 2007 du *Salon Vision Show* de l'Association des Optométristes du Québec, avec qui nous avons conclu une entente de partenariat, il y a cinq ans maintenant. Les membres de l'Association auront alors une occasion privilégiée d'échanger avec nos conseillers et de prendre connaissance de nos produits et services. Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion !



Associé à un courtier de plein exercice, ce conseiller en placement est exclusivement dédié aux clients référés par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* dans le cadre d'une entente de partenariat.

Il compte 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.



**REER AUTOGÉRÉ  
COMPTE AU COMPTANT  
COURTAGE DE PLEIN EXERCICE**

**PAUL ANGERS**

1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1122  
Montréal (Québec) H3G 1R8  
angersp@vmbi.ca

Téléphone : 514 954-3636 ou 1 866 954-3636

Télécopieur : 514 954-1038

Membre – Fonds canadien de protection des épargnants

# PENSEZ-Y !

## Vos investissements

Vous qui accumulez des sommes importantes pour assurer votre sécurité financière, avez-vous une stratégie globale de vos placements ? En d'autres mots, êtes-vous certain que vos investissements, peu importe qu'ils soient dans un régime enregistré ou non, sont répartis de la meilleure façon entre les titres à revenu fixe et les actions (gestion du risque) ? C'est important, car une répartition adéquate permet d'optimiser les revenus imposables (gestion fiscale). Les spécialistes sont d'avis que même les investisseurs les plus aguerris ont davantage à faire cet exercice.

Mais comment faire un bon diagnostic de sa situation financière ? La réponse est simple : il vous suffit de prendre **une heure par année** pour faire votre bilan en consultant un conseiller financier. Non seulement cette démarche rassure-t-elle, mais elle permet aussi d'informer ce professionnel des projets que vous souhaitez réaliser. Ce faisant, ce dernier vous indiquera les gestes à poser pour que vos investissements soient les plus conformes possible à vos attentes.

## Placements non enregistrés

Possédez-vous des titres dont la valeur est moindre que votre coût d'investissement ?

Si OUI, vous devriez envisager de réaliser vos pertes en capital à l'encontre de gains en capital réalisés pendant l'année en cours ou dans des années antérieures.

## Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)

Toute personne ayant des droits de cotisation à un REER peut contribuer à un tel régime (le sien ou celui de son conjoint) afin de réduire son revenu imposable pour l'année 2007. La contribution maximale personnelle d'un particulier est inscrite sur son avis de cotisation de l'Agence du revenu

du Canada. Pour l'année 2007, le maximum permis est 19 000 \$ et pour l'année 2008, il sera majoré à 20 000 \$. Il faut également noter que l'âge limite de détention d'un REER est maintenant fixé à 71 ans.

## ASTUCE PROPOSÉE

Lorsque vous disposez de sommes importantes à déposer dans un REER, une très bonne façon de procéder est d'utiliser les dépôts préautorisés. Par exemple, avec un dépôt de 600 \$ à toutes les deux semaines pendant 12 mois, vous comblez plus de 80 % de la contribution annuelle maximale permise. En conséquence, l'effort requis à la fin de l'année pour atteindre le seuil maximum sera beaucoup moins exigeant.

## Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE)

Les parents et les grands-parents (parrains, marraines, etc.) peuvent maximiser les contributions à un REEE d'un enfant ou d'un petit-enfant. En effet, une contribution de **2 500 \$** faite après le 20 février 2007, mais **avant le 31 décembre 2007**, permet à l'enfant de moins de 18 ans\* de recevoir une subvention (canadienne et québécoise) de 750 \$.

## Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)

Tout détenteur d'un FERR âgé de 69 à 71 ans n'est pas tenu d'effectuer des retraits de son FERR en 2007. Et sous réserve de la disponibilité de revenus admissibles pour le faire, il peut même contribuer à un REER !

\* certaines conditions s'appliquent

# LES CRISES SE SUCCÈDENT ET SE RESSEMBLENT...



**MARTIN VALLÉE, CFA**  
Conseiller financier  
Représentant en épargne collective  
*Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*  
Responsable du suivi des gestionnaires  
*Société de gérance des Fonds FMOQ inc.*

Dans sa grande sagesse, le père de la physique moderne a écrit un jour que, « *capable de grande réalisation, l'être humain peut parfois devenir irrationnel, à un point tel qu'il commet de graves erreurs, pour ne pas dire des bêtises* ».

La pertinence de la remarque d'Einstein a été de nouveau confirmée cet été, alors qu'une nouvelle crise financière s'est inscrite dans une longue suite comprenant entre autres la première panique boursière de septembre 1903, la Grande Dépression des années 30, la crise asiatique de 1997 et le dégonflement de la bulle des technos, en 2000. Les marchés financiers seraient-ils donc condamnés à l'instabilité perpétuelle ?

Il est effectivement possible de noter que, suivant des périodes plus ou moins longues, les marchés financiers se concentrent successivement sur certains actifs comme les secteurs boursiers, l'immobilier, les matières premières, etc. Règle générale, ceux qui sont « à la mode » à une période précise sont ceux qui connaissent des innovations. Il en résulte une bulle, c'est-à-dire une sorte de phénomène de masse – ou effet d'imitation – qui pousse le marché à l'exagération. En effet, attirés au départ par des perspectives de gains, les investisseurs se comportent de façon telle qu'ils enflamment eux-mêmes le marché, engendrant du même coup une escalade.

L'émergence de bulles n'est pas étrangère au fait que les investisseurs sont obnubilés par le court terme et l'appât du gain. Malheureusement, tôt ou tard, la réalité les rattrape : la demande se tarit et un grand nombre d'investisseurs cherchent à sortir rapidement du marché, amplifiant cette fois le mouvement à la baisse.

Le plus étonnant dans la crise actuelle, c'est sans contredit l'éventail de gens qui sont tombés dans le panneau : les ménages, les prêteurs hypothécaires, les institutions financières, les fonds

spéculatifs (*hedge funds*), les agences de notation et les investisseurs. À la limite, on pourrait même blâmer les banques centrales qui n'ont rien fait pour empêcher les abus, alors que leur rôle est précisément d'assurer la stabilité des marchés financiers. De fait, elles se sont contentées de réagir à la crise.

Il est cependant heureux qu'elles aient été beaucoup plus rapides à réagir que lors des crises américaines du crédit de 1966, 1970 et 1974. Cette fois-ci, les autorités monétaires de plusieurs grandes économies ont vite injecté des centaines de milliards de dollars américains pour enrayer le manque de liquidités, en plus d'adoucir temporairement leur politique monétaire. Certaines ont même secouru des institutions financières en difficulté. Une question demeure toutefois : auraient-elles dû désamorcer la situation avant que le choc ne survienne ?

## Anatomie de la crise

La crise du crédit de 2007 a pris naissance aux États-Unis, où des prêteurs hypothécaires à risque (c'est-à-dire qui ne sont pas soumis aux lois bancaires) ont voulu accroître leurs profits à court terme. Leurs mandats étant d'accorder des prêts immobiliers à des ménages à bas revenus mais solvables, ces prêteurs en sont venus à se tourner vers des ménages plus vulnérables, souvent sans vérifier la capacité de remboursement de ces derniers.

Tant que les prix de l'immobilier montaient et que la revente était facile, tout allait bien. Mais le ralentissement économique et la hausse des taux d'intérêt américains ont changé la donne. Dès lors, un très grand nombre de ménages qui n'auraient jamais dû obtenir un prêt hypothécaire ont été forcés de remettre leurs clés de maison à leurs créanciers. Par ricochet, le marché du crédit hypothécaire à risque s'est retrouvé sous haute tension, et les inquiétudes des investisseurs ont eu un impact sur d'autres segments du crédit.

Rapidement, il est devenu évident que plusieurs institutions financières ont fait preuve d'imprudence en prêtant de l'argent aux organismes de crédit hypothécaire américains ou en vendant à leurs clients des produits financiers rémunérateurs, certes, mais risqués. C'est le cas de plusieurs banques américaines et d'autres institutions internationales parmi lesquelles figurent BNP Paribas en France, IKB en Allemagne et Coventree au Canada.

Par la suite, il a été possible d'apprendre que des titres adossés au marché du crédit hypothécaire ont été massivement achetés par des fonds spéculatifs établis dans des paradis fiscaux et échappant à toute réglementation, d'où la difficulté d'évaluer précisément l'ampleur du problème.

Autre phénomène troublant, les institutions financières offrant des fonds principalement investis dans le crédit hypothécaire ont mal informé les investisseurs des risques liés à l'achat de ces produits. Alors que ces derniers étaient souvent présentés comme des titres du marché monétaire (la classe d'actif la moins risquée), on constate aujourd'hui, avec un peu de recul, qu'ils ne portaient manifestement pas la bonne étiquette.

Enfin, d'autres acteurs cruciaux ont aussi manqué de flair. Les agences de notation, chargées de mettre en garde les investisseurs contre les risques, sont accusées d'avoir mal évalué ceux liés au crédit hypothécaire. Moody's, Fitch et Standard & Poor's ont même abaissé tardivement les cotes de ces titres, après les premières déconfitures d'établissements de crédit aux États-Unis.

## Les retombées de la crise

Évidemment, la complexité et la gravité de cette crise ont alarmé les gouvernements et d'autres instances, et ce, d'autant plus qu'une récente étude a conclu qu'un choc semblable pourrait

## UNE PÉNURIE DE MÉDECINS À ROME

survenir en Espagne, en Irlande et au Royaume-Uni. Comme lors des crises précédentes, ces intervenants tenteront de corriger la situation ; au besoin, ils légiféreront.

À titre d'exemple, l'Union européenne a déjà amorcé une enquête afin d'identifier des agences de notation susceptibles de s'être placées en situation de conflit d'intérêts, en dépit de leur obligation d'impartialité. De son côté, le G7, qui s'inquiète depuis longtemps du manque de transparence des fonds spéculatifs, risque de remettre l'encadrement de ces produits financiers à l'ordre du jour. Cette probabilité est d'autant plus grande que, dans le cas présent, la complexité de l'ingénierie financière des produits liés aux titres hypothécaires à risque

explique en bonne partie l'aveuglement des principaux acteurs. Quant au gouvernement américain, il a adopté une loi qui définit les conditions minimales qu'un ménage doit rencontrer pour obtenir un prêt hypothécaire.

Quelle leçon doit-on tirer de ces événements ? La réponse est très simple : la même que celle enseignée par les crises passées, à savoir bien diversifier son portefeuille de placements, suivre un plan de match à long terme et, surtout, ne pas paniquer et vendre au creux du marché. S'il est inévitable que des chocs secouent périodiquement les marchés financiers, il ne faut jamais perdre de vue que ce qui apparaît catastrophique au moment de l'impact finit toujours par se résorber... et être oublié.

En raison des perspectives de gains inimaginables que la riche et florissante société de la Rome impériale offrait aux médecins, Galien en vint à constater, chez nombre de ses confrères, une motivation principale fondée sur l'appétit du gain, de la considération et de la gloire.

À ses yeux, cette réalité, qui pervertissait l'esprit de la profession, était le reflet d'une société au sein de laquelle le goût de l'argent l'emportait sur celui du mérite. Constatant que la médecine aussi bien que l'ensemble des arts subissaient l'impact de cette dégradation morale et qualitative, il lança : « *Voilà pourquoi il n'y a plus aujourd'hui de Phidias parmi les sculpteurs, d'Appelle parmi les peintres et d'Hippocrate parmi les médecins* ».

Après l'installation d'Archagatus à qui l'État romain avait accordé la citoyenneté romaine, plus d'un siècle et demi s'est écoulé avant que César fasse de même pour tous les médecins pratiquant à Rome. Cette mesure, qui avait pour corollaire une exemption de taxes, visait à retenir les praticiens en place et à en attirer de nouveaux.

Rome étant confrontée à une pénurie de médecins, elle était la seule à accorder ce statut privilégié qui ne faisait pas pour autant de ceux qui le détenaient des « médecins publics » ou archiatres, c'est-à-dire des praticiens salariés et jouissant de privilèges liés à leurs fonctions.

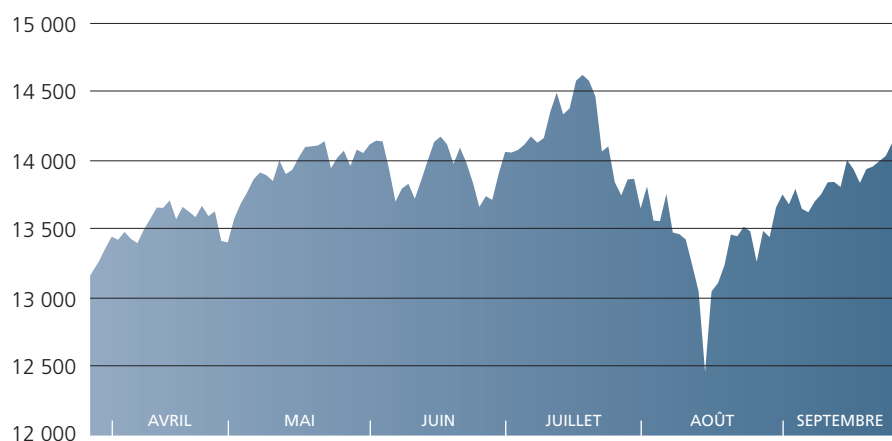
Source : CALLEBAT, Louis et autres. *Histoire du Médecin*, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.

## AMPLITUDE DE LA CORRECTION – ÉTÉ 2007

La Bourse Canadienne a chuté de 14 % entre son sommet du 13 juillet et son creux du 16 août. Comme le démontre le graphique ci-dessous, cette correction a été précédée d'une belle montée et suivie d'une reprise assez vigoureuse.

Ainsi, l'indice de la Bourse Canadienne termine le trimestre en hausse de 1,4 % alors qu'il se situe en hausse de 7,1 % par rapport au 30 mars dernier. Il est à noter que l'indice phare de la Bourse Canadienne a débuté l'année 2007 à 12 908. Il est donc en hausse de 9,2 % pour les neuf premiers mois de 2007.

### ÉVOLUTION DE L'INDICE S&P TSX AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS



## Développements économiques

Le troisième trimestre de 2007 a été marqué par les effets secondaires du ralentissement du secteur immobilier résidentiel aux États-Unis. Tout investissement touchant de près ou de loin le secteur a subi de fortes pressions. Par ricochet, l'accès au crédit de la part des entreprises et des particuliers a été resserré considérablement puisque l'opacité des instruments financiers détenus a miné la confiance des institutions financières. Les banques centrales ont jugé qu'elles devaient intervenir pour tenter de stabiliser la situation. Nous avons observé un resserrement du crédit dont il est difficile, pour l'instant, de mesurer avec précision les conséquences économiques, mais qui a le potentiel de plonger l'économie américaine en récession.

Les pressions inflationnistes ont été mises de côté pour l'instant dans le cas des pays développés compte tenu des risques de ralentissement économique important émanant de l'immobilier américain et du resserrement du crédit. Bien que le prix des denrées ait poursuivi sa hausse et se soit généralisé, la menace inflationniste n'est plus la préoccupation centrale.

Le risque de récession aux États-Unis a augmenté sensiblement. Une des principales sources d'inquiétude est la baisse des prix des maisons qui semble ancrée dans le système en raison d'un imposant stock de maisons à vendre. Historiquement, lorsque des baisses de prix sont enregistrées, il en résulte une récession, sauf lorsqu'il y a une guerre.

## Politique monétaire et titres à revenu fixe

Au début du troisième trimestre, plusieurs banques centrales étaient sur un pied de guerre et signalaient au marché qu'elles souhaitaient augmenter leur taux directeurs. À mesure que la crise du crédit s'est prolongée, le désir de hausser les taux a disparu et a été remplacé par des propos plus nuancés, voire une baisse de taux de 50 points de base par la banque centrale américaine.

Le marché obligataire à court terme a fortement réagi aux changements de discours des banques centrales et s'est apprécié. Les obligations à plus long terme ont été relativement stables, hantées par les risques de croissance économique et les perspectives inflationnistes à long terme. Les obligations de sociétés ont connu des difficultés alors que l'accès au crédit a été resserré et les taux supplémentaires exigés pour soutenir le risque de faillite sont devenus beaucoup plus grands.

## Marchés boursiers

Les marchés boursiers ont baissé en début de trimestre au plus fort de la crise du crédit. Suite à la réaction vigoureuse de la Réserve Fédérale, la confiance est revenue et la plupart des indices ont généré un rendement positif en devises locales pour le trimestre.

Le dollar canadien a encore fortement influé sur les placements étrangers puisqu'il s'est apprécié sensiblement au cours du trimestre. Les actions américaines ont subi un contrecoup de 6 % à 8 % découlant de la vigueur du dollar canadien. Les actions internationales ont aussi été affectées négativement, quoique dans une moins grande mesure.

## À l'horizon

Notre niveau de conviction est faible entre le scénario de récession et ses effets négatifs et le scénario d'un ralentissement de milieu de cycle et ses effets positifs. Tout de même, le scénario le plus probable aux États-Unis est maintenant une récession. Dans ce contexte, un environnement volatil est à prévoir avec des profits plus faibles et des baisses de taux directeurs par les banques centrales.

Sur un horizon d'un an, les marchés boursiers seront mis à l'épreuve et les actions internationales devraient procurer de meilleurs rendements que les actions canadiennes et américaines. La poussée boursière positive entamée en 2003 et qui s'est poursuivie de façon presque ininterrompue jusqu'à aujourd'hui est l'une des plus longues de l'histoire des marchés financiers. Le niveau de risque a donc sensiblement augmenté et une stratégie qui tient compte de cette réalité est à privilégier.

**RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 28 SEPTEMBRE 2007**

| FONDS FMOQ                                | Année à jour | 1 an (%) | 2 ans (%) | 3 ans (%) | 4 ans (%) | 5 ans (%) | 10 ans (%) ou depuis création | (\$)   |
|---|--------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------------------------|--------|
| ■ Monétaire                               | 3,04         | 4,04     | 3,66      | 3,19      | 2,91      | 2,85      | 3,55                          | 10,014 |
| ■ Omnibus                                 | 2,61         | 9,00     | 7,54      | 9,36      | 9,76      | 10,51     | 6,10                          | 23,213 |
| ■ Fonds de placement                      | 1,89         | 9,91     | 8,44      | 9,61      | 10,08     | 10,50     | 6,32                          | 23,672 |
| ■ Revenu mensuel (créé le 6 octobre 2006) | 7,13         | s.o.     | s.o.      | s.o.      | s.o.      | s.o.      | 7,97 (06.10.06)               | 10,385 |
| ■ Obligations canadiennes                 | 0,13         | 0,62     | 1,79      | 3,72      | 3,87      | 4,48      | 5,52 (16.03.01)               | 10,662 |
| ■ Actions canadiennes                     | 10,89        | 22,79    | 14,44     | 17,64     | 18,34     | 19,44     | 9,95                          | 27,333 |
| ■ Actions internationales                 | -4,99        | 7,42     | 8,77      | 8,27      | 7,64      | 7,41      | 3,26                          | 9,170  |

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 4,31 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport ; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

**IMPORTANT**

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Concernant les transactions dites électroniques (par Internet) ou impliquant le débit préautorisé sur instructions, l'heure limite est fixée à 10 h.

Nous vous remercions de votre collaboration.

**FRAIS DE GESTION AU 31 AOÛT 2007**

| Types de fonds          | Moyennes de l'industrie | Fonds FMOQ comparables        |               |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------|
| Monétaires canadiens    | 1,06 %                  | ■ Monétaire                   | <b>0,42 %</b> |
| Équilibrés canadiens    | 2,51 %                  | ■ Omnibus<br>■ Revenu mensuel | <b>1,01 %</b> |
| Équilibrés              | 2,49 %                  | ■ Placement                   | <b>1,01 %</b> |
| Obligations canadiennes | 1,76 %                  | ■ Obligations canadiennes     | <b>1,01 %</b> |
| Actions canadiennes     | 2,40 %                  | ■ Actions canadiennes         | <b>1,01 %</b> |
| Actions mondiales       | 2,83 %                  | ■ Actions internationales     | <b>1,01 %</b> |

**FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSILIERS\* ET OBLIGATAIRES**

| Indices   | Variation depuis 1 an | 28.09.07  | Écarts | 29.06.07  | Écarts | 30.03.07  | Écarts | 29.12.06  | Écarts | 29.09.06  |
|---|-----------------------|-----------|--------|-----------|--------|-----------|--------|-----------|--------|-----------|
| <b>S&amp;P/TSX</b> (Toronto)                            | <b>19,9 %</b>         | 14 098,89 | 1,4 %  | 13 906,57 | 5,6 %  | 13 165,50 | 2,0 %  | 12 908,39 | 9,8 %  | 11 761,27 |
| <b>S&amp;P 500</b> (New York) **                        | <b>1,7 %</b>          | 1 518,85  | -5,2 % | 1 601,69  | -2,4 % | 1 640,53  | -0,7 % | 1 652,84  | 10,7 % | 1 493,24  |
| <b>MSCI EAEO</b> (Europe, Australie, Extrême-Orient) ** | <b>8,6 %</b>          | 2 288,47  | -5,1 % | 2 410,23  | -2,8 % | 2 479,52  | 2,6 %  | 2 417,52  | 14,7 % | 2 107,14  |
| <b>Scotia Univers</b> (obligations canadiennes)         | <b>1,6 %</b>          | 639,60    | 1,7 %  | 628,90    | -1,7 % | 639,61    | 0,9 %  | 633,82    | 0,7 %  | 629,40    |

\* ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes.

\*\* convertis en dollars canadiens.

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre toute une gamme de produits et services financiers<sup>1</sup> aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec ainsi qu'à leurs proches.

## ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

### Fonds FMOQ<sup>2</sup>

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- omnibus
- revenu mensuel
- placement
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

### Autres familles de fonds communs de placement<sup>3</sup>

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

### Obligations garanties<sup>4</sup>

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'*Épargne Placements Québec*.

### Billets à capital protégé

Vous cherchez un produit hybride alliant la protection du capital à l'échéance avec un rendement potentiel plus élevé qu'un dépôt à terme ? Un billet à capital protégé pourrait répondre à votre besoin. Son rendement est lié à un ou à plusieurs indices boursiers, à un panier d'actions, à un fonds commun de placement ou même à l'évolution du prix de différents produits de base (le pétrole, l'or, le cuivre, etc.).

Grâce à des ententes conclues avec des firmes spécialisées dans la commercialisation et la distribution de produits de placement structurés et alternatifs, nous vous donnons accès aux principales émissions de billets liés.

### Dépôts à terme<sup>5</sup>

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme qui sont garantis sous certaines conditions\*.

Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

\* Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

### Régimes autogérés, comptes au comptant, courtage à escompte ou de plein exercice<sup>6 ou 7</sup>

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies. Investissez dans un REER autogéré ou dans un compte au comptant, ou adhérez au service de courtage à escompte ou de plein exercice.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

<sup>(1)</sup> directement ou par le biais d'ententes de partenariat

<sup>(2)</sup> vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

<sup>(3)</sup> vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et des diverses sociétés émettrices

<sup>(4)</sup> Épargne Placements Québec<sup>(M)</sup> est une unité administrative du ministère des Finances du Québec

<sup>(5)</sup> le capital est garanti, sujet aux limites en vigueur, par les divers régimes d'assurance-dépôts applicables

<sup>(6)</sup> offerts par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

<sup>(7)</sup> offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

**Montréal**  
1440, rue Sainte-Catherine Ouest  
Bureau 1111  
Montréal (Québec)  
H3G 1R8

Téléphone : **514 868-2081**  
Sans frais : **1 888 542-8597**  
Télécopieur : 514 868-2088

**Québec**  
Place Iberville IV  
2954, boulevard Laurier  
Bureau 740  
Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : **418 657-5777**  
Sans frais : **1 877 323-5777**  
Télécopieur : 418 657-7418

**Site Internet**  
[www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)

**Courriel**  
[info@fondsfoq.com](mailto:info@fondsfoq.com)

**Lignes d'information automatisées**  
514 868-2087 ou 1 800 641-9929



ACTIFS EN SANTÉ